

SEPTEMBRE 2020

VOLUME 16

NUMÉRO 4

TRICENTRIS

Le T.E.

EXPRESS



METS TES CANETTES DANS TON BAC!

Lorsqu'une publicité s'adresse aux gens en leur disant que s'ils rapportent leurs contenants consignés ils seront bien recyclés, en prenant soin de bien marteler « c'est sûr », le premier réflexe qui nous vient est de répondre « Dans le bac aussi ! ». Mais lorsqu'une autre publicité dit aux gens de ne pas jeter ces mêmes contenants à la poubelle ou au recyclage, en mettant ces deux options sur le même pied d'égalité et en illustrant un bac de récupération à l'envers, difficile de ne pas le prendre comme un affront.

La nature même du monde publicitaire est de vanter une compagnie, un service, un produit. Le problème ici est dans le doute qu'installent ces publicités de Consignation et Consigneco. Il est aussi permis de se demander jusqu'où RECYC-QUÉBEC, ayant comme mandat de promouvoir, développer et favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage, peut soutenir des organisations qui insinuent que le bac ne vaut pas mieux qu'un sac à ordures? Parce que ces publicités, qui flirtent avec la tendance des *fake news*, s'amuse volontairement à semer une petite graine de confusion dans le citoyen qui se demande alors : « est-ce que ma canette sera vraiment recyclée si je la dépose au bac? Est-ce que ça ne revient pas à l'envoyer à l'enfouissement? » Réglons la question une fois pour toutes : UNE CANETTE AU BAC = UNE CANETTE RECYCLÉE.

Toutes les canettes reçues au centre de tri sont séparées, ensachées et acheminées chez un recycleur. En fait, les sacs sortant des centres de tri prennent la même direction que ceux qui proviennent des gobeuses en épicerie ; tous ces sacs sont envoyés chez Tomra à Baie-D'Urfé. Qu'on utilise le bac de récupération pour se départir de ses contenants consignés ou qu'on les rapporte à l'épicerie, le résultat est exactement le même. Deux chemins, une destination.

Alors pourquoi tant de haine? Pourquoi tenter d'ébranler la confiance des citoyens envers la collecte sélective? Pourquoi dénigrer, à tort, le travail fait en centre de tri et conséquemment, celui des vaillants trieurs?

Parce qu'en bout de ligne, ce qui importe, c'est que les canettes soient recyclées. La seule différence entre la consigne et le bac de récupération est le 5 cents de la consigne. Rendu là, c'est au citoyen de prendre la décision à savoir s'il veut ravoir ce montant ou s'il choisit d'en faire une compensation volontaire pour son centre de tri.

Parce que oui, nous ne pouvons pas nier que les centres de tri bénéficient financièrement des contenants consignés qui leur sont envoyés. Ce n'est pas un secret non plus qu'ils en ont grandement besoin. Pour Tricentris, les quantités supplémentaires de canettes que nous avons reçues suite à la suspension temporaire du système de consigne pendant la pandémie, et que nous continuons de recevoir avec sa reprise partielle, doublent les revenus associés à cette matière sur une base annuelle. Un apport essentiel surtout lorsque, comme maintenant, les marchés pour les autres matières connaissent des bas historiques et que la vente de ces dernières ne couvre pas nécessairement les coûts de production. Les revenus provenant des contenants consignés ont donc assuré en partie la survie des centres de tri. Et à titre de comparaison, en Ontario, là où les canettes de boissons gazeuses ne sont pas consignées, l'aluminium représente 25 % des ventes totales des centres de tri alors que cette même matière représente 13 % au Québec, incluant la consigne.

L'objectif ici n'est pas de discréditer la consigne. Il s'agit d'un système parfait pour tous les contenants à remplissages multiples (CRM). Après tout, la réduction et la réutilisation viennent avant le recyclage dans les 3R. Pour les bouteilles de bière brunes homogènes ou encore pour les cruches de 18 litres d'eau, cela fonctionne très bien. Mais lorsqu'il est question d'une consigne sur un contenant à remplissage unique (CRU), est-ce vraiment nécessaire? Parce qu'en effet, la canette d'aluminium ne sera pas lavée, désinfectée et remplie de nouveau. Elle sera plutôt fondue et utilisée pour la fabrication de multiples produits à base d'aluminium recyclé. Et notons ici qu'il n'y a pas de fabricants de canettes au Québec. Comme la canette n'est pas réutilisée dans sa forme initiale, il n'y a donc pas de valeur ajoutée à la rapporter à l'épicerie.

Suite page 2

édito



Frédéric Potvin - Directeur général

C'est l'histoire d'un singe, comprends-tu...

Ce singe a des besoins, des comportements, des moyens de communication, des habitudes alimentaires, bref, une réalité qui lui est propre. Vouloir un singe à tout prix, c'est une chose. Savoir s'en occuper en est une autre.

Parce qu'avoir un singe, ça vient avec des responsabilités, de grandes responsabilités. Est-ce que j'ai le temps, les ressources ou même les connaissances pour bien m'en occuper?

Ce singe, vous comprendrez, c'est la collecte sélective dans son ensemble. Avec sa variabilité des marchés. Avec ses énormes volumes à bouger. Avec une désinformation constante quant à la qualité produite dans les centres de tri. Avec un intrant contenant 20 % de rejets. Avec une crise de la main-d'œuvre. Avec une croissance fulgurante des technologies de tri. Avec le paradoxe d'une industrie de volume qui doit admettre que ses quantités doivent diminuer pour que l'environnement se porte mieux et j'en passe!

Alors, dites-moi... ce singe, en voulez-vous sur votre épaule?

Voilà ce qui se passe en ce moment. Le gouvernement voit que les probabilités que ce singe lui cause des maux de tête sont assez fortes. Autant s'en débarrasser! Du côté de certaines villes d'influence, on blâme le singe pour des manchettes peu flatteuses. Donnons-le alors à quelqu'un d'autre!

Jusque-là, je comprends. À leur place, j'aurais aussi sans doute peur que ce singe me morde l'oreille. Vient alors le projet de modernisation de la collecte sélective qui appelle à placer prochainement cette dernière sous la tutelle d'un organisme qui sera mandaté par le gouvernement. Deux points provoquent ici mon étonnement...

Premièrement, le singe risque d'être confié à quelqu'un qui ne s'y connaît pas. Certes, des gens peuvent payer pour le singe, mais cela n'en fait pas des experts. Et deuxièmement, encore plus étonnant, c'est que quelqu'un dise vouloir de ce singe. Parce que pour réussir ce projet, ça prend des connaissances en primatologie et du temps pour apprivoiser son nouveau compagnon d'épaule. Mais avant tout, ça prend du courage et de l'audace pour vouloir affronter un tel défi. Je dis ça avec un bagage de plus de 20 ans à côtoyer quotidiennement le singe et croyez-moi, je ne voudrais pas être seul à m'en occuper!

Je doute fort que le singe se porte mieux en le changeant simplement d'épaule et c'est malheureusement ce que propose le projet de modernisation de la collecte sélective. Pourquoi ne pas concentrer tous ces efforts afin d'offrir plutôt au singe un environnement propice à son développement local et durable et voir son évolution à partir de là?



METS TES CANETTES DANS TON BAC! (SUITE)

Il faut simplement arrêter de consigner le contenu au lieu du contenant. Pourquoi la canette de V8 irait au bac sans hésitation et que le même geste ne serait pas assez bon pour celle de 7up? Expliquez-nous la différence quelqu'un! Ne prouve-t-on pas justement que le bac fonctionne déjà? Quand le contenant n'a pas été conçu pour être réutilisé sans avoir à être transformé, peut-on laisser faire la consigne?

À l'époque où la collecte sélective n'était pas très répandue au Québec, la consigne sur les CRU apparaissait également comme une solution intéressante. Mais disons que maintenant, alors que 99 % de la population y a accès, la même logique est plus ou moins valable. Le bac de récupération est une habitude bien ancrée dans le quotidien des gens, et si simple. Il suffit d'y mettre les matières visées péle-mêle et le camion de collecte ramasse le tout directement à la maison. Et ce n'est pas parce que c'est simple que ce n'est pas noble. Nous ne le dirons jamais assez : la collecte sélective est le transport en commun des matières recyclables. Pourquoi s'entêter à retirer des matières du bac et leur offrir un système de collecte en parallèle lorsqu'il y en a déjà un fonctionnel en place?

La consigne n'achète pas non plus de l'éducation ou de la sensibilisation. Quelqu'un qui a décidé d'abandonner son contenant consigné dans l'environnement ne changera pas d'idée parce qu'il vaut quelques sous. Alors pourquoi ne pas transposer tout le temps, l'argent et la dévotion dont profite ce dédoublement du système et l'investir plutôt dans la recherche et le développement de marchés pour des matières qui sont actuellement orphelines de débouchés?

Au final, c'est certain que nous allons prêcher pour notre paroisse et prôner l'utilisation du bac. Mais nous tenions à anéantir tout doute possible quant à notre efficacité à récupérer vos canettes. Chez Tricentris, nous sommes plus de 300 employés à nous consacrer tous les jours à la valorisation des matières recyclables reçues via la collecte sélective. Et pour nous, il n'y a pas d'option plus simple pour les canettes. Nul besoin de les accumuler, les rapporter à l'épicerie, les enfiler une à une dans la gobeuse, réclamer son dû et répéter l'exercice à toutes les quelques semaines. Une étape. Dans le bac. Boom. Fini.

(Et évidemment, bien recyclées. C'est sûr!)

METS TES CANETTES DANS TON BAC!

(LA SUITE EN IMAGES)

COMME UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS, VOYEZ PAR VOUS-MÊMES LE PARCOURS DES CANETTES LORSQU'ELLES SONT DÉPOSÉES DANS LE BAC DE RÉCUPÉRATION.



1

LE CITOYEN MET SA CANETTE DANS SON BAC.

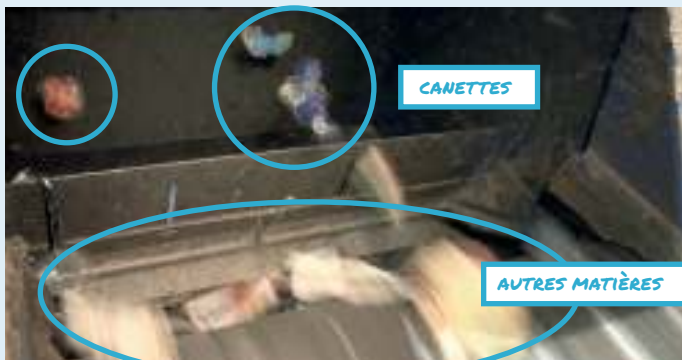
LE SAVIEZ-VOUS?

DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE, NOUS RECEVONS 50 % PLUS DE CANETTES. POUR TRICENTRIS, CELA REPRÉSENTE QUELQUE 600 000 CANETTES DE PLUS PAR SEMAINE.



2

LE CAMION DE COLLECTE APORTE LES MATIÈRES QUI PASSENT ENSUITE PAR UNE SÉRIE D'ÉTAPES DE TRI MÉCANISÉ ET MANUEL.



3

LES CONTENANTS TRAVERSENT UN COURANT DE FOUCAULT QUI FONCTIONNE COMME UN CHAMP MAGNÉTIQUE INVERSÉ ET QUI REPOUSSE L'ALUMINIUM VERS LE HAUT.



4

UN TRIEUR S'ASSURE DE SÉPARER LES CANETTES CONSIGNÉES DES AUTRES ITEMS EN ALUMINIUM.



5

LES CANETTES CONSIGNÉES SONT ACCUMULÉES ET ENSACHÉES. CHAQUE SAC CONTIENT À PEU PRÈS 500 CANETTES ET IL SUFFIT DE QUELQUES MINUTES SEULEMENT POUR EN REMPLIR UN.



6

TOUS LES SACS SONT DÉPOSÉS DANS UNE REMORQUE DE CAMION. PAR CENTRE DE TRI, IL SE FAIT DEUX OU TROIS VOYAGES, CONTENANT ENVIRON 500 SACS CHAQUE, PAR SEMAINE.

LES CANETTES QUITTENT ENSUITE LE CENTRE DE TRI ET PRENNENT LA DIRECTION DE TOMRA À BAIE-D'URFÉ SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL. CONVAINCUS?

TRICENTRIS VOUS PRÉSENTE SON COMITÉ VERT

La gestion des matières résiduelles, ça nous connaît. Après tout, c'est le cœur de nos opérations. Et notre Comité vert s'assure que ce savoir-faire soit mis en œuvre quotidiennement dans nos établissements et met en place des mesures concrètes pour favoriser la réduction à la source, la réutilisation, le recyclage et la valorisation.



À sa tête siège madame Sylvie Bergeron, responsable de l'entretien ménager chez Tricentris pour ses trois bâtiments à Lachute. « Une partie de mon travail quotidien est déjà de m'occuper de la gestion des matières résiduelles. Je suis aux premières loges, j'ai les deux mains dedans. J'étais donc la candidate idéale et le choix logique à titre de responsable du Comité. » Elle est appuyée par messieurs Michel Cadorette, directeur d'usine, et Christophe Michaud, ingénieur de projets, représentant respectivement le centre de tri de Lachute et l'usine de micronisation du verre sur le Comité.

Toujours dans l'objectif de diminuer les déchets à la source, plusieurs actions ont déjà été mises en place : le nombre de poubelles a été diminué, des boîtes de récupération pour les crayons en plastique et les batteries sont maintenant à la disposition de tous, les poubelles des salles de bains où il n'y a pas de séchoir à main sont désormais réservées exclusivement pour recueillir le papier brun afin de le valoriser, le compostage a été optimisé et rendu plus accessible dans les usines et des nouvelles stations de recyclage facilitant le tri à la source ont fait leur entrée.

Bref, ce ne sont là que quelques exemples de ce qui a été accompli dans les derniers temps. Nous sommes donc bien emballés de voir ce que nous réservent les membres du Comité vert pour l'avenir et impatientes de continuer d'améliorer la gestion de nos matières résiduelles avec eux. Bravo!

INSOLITE: BON JUSQU'À LA DERNIÈRE PULPE!

Un verre de jus d'orange fraîchement pressé, c'est bien. Le faire tout en donnant une deuxième vie aux pelures normalement jetées, c'est encore mieux! Et c'est justement l'idée derrière *Feel the Peel*, un bar à jus d'orange qui utilise la totalité du fruit dans son processus. Développée par la firme italienne de design Carlo Ratti Associati, en collaboration avec la compagnie énergétique Eni, cette machine se sert en fait de ses rejets pour produire les verres dans lesquels le jus est servi. Pour ce faire, les pelures des oranges pressées sont recueillies dans la base transparente, puis séchées et broyées. La poussière obtenue est ensuite mélangée à de l'acide polylactique (PLA) et le bioplastique qui en résulte est finalement utilisé sous la forme de filament dans l'imprimante 3D du bar à jus. D'une hauteur de plus de trois mètres, cette installation est munie d'un imposant toit en dôme qui abrite quelque 1 500 oranges montées sur un rail en spirale. À chaque nouvelle commande, le client est alors témoin de tout le processus, des oranges qui déboulent du toit jusqu'à l'impression du verre, avant de savourer son breuvage. Par cette réalisation, Carlo Ratti souhaitait illustrer le concept de l'économie circulaire de la façon la plus tangible possible en créant une machine qui démontre qu'une orange peut être utilisée bien au-delà de son jus. Les prochaines générations de *Feel the Peel* incluront des nouvelles fonctions qui explorent l'impression de textiles à partir de pelures d'oranges.



crédit photo : carloratti.com

* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du T.E., vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com ou vous inscrire directement sur tricentris.com

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : Erod, agence créative; Impression : DD Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse.

Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touche, Lachute (Québec) J8H 2C5 | Tél. 450 562-4488 | Téléc. 450 562-7788 | TRICENTRIS.COM

